



Animer votre équipe en mode collaboratif

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Appartenir à une équipe qui s'appuie sur des méthodes collaboratives, des outils numériques, des techniques d'animation participatives permettra une meilleure implication de chacun.e dans le conseil municipal ou communautaire.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'él.u.e sera en capacité de :

- Définir le travail collaboratif
- Comprendre les enjeux et les étapes d'une méthodologie de projet
- Mobiliser des outils pour organiser des instances de travail adaptées pour piloter localement une équipe

Description / Contenu

- Partage des expériences et des préoccupations des élu.e.s présent.e.s
 - Le rôle des différents élus et des différentes instances
 - Déléguer des missions
- Le travail collaboratif au sein d'une équipe municipale ou intercommunale
 - Les techniques d'animation participatives
- Des outils pour mieux s'organiser
 - Des outils numériques
 - Charte de l'él.u.e, règlements intérieurs, etc

Informations sur l'admission

Selon le type de formation :

Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site en remplissant le bulletin d'inscription. Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la formation (sauf inscription [DlFe](#) : inscription au plus tard 11 jours avant la date de la formation)

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site. [Nos tarifs de formation - Aric](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX.

Modalités pédagogiques

Les travaux alterneront entre des apports théoriques, des échanges et s'appuieront sur les situations rencontrées par les participant.e.s

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

IBANEZ Manuel

Formateur-consultant sur les thématiques de projet territorial, pratiques collaboratives et facilitation de dynamiques participatives, Manuel Ibanez se passionne depuis plusieurs années pour les questions d'innovation démocratique. Connaisseurs de nombreuses initiatives innovantes expérimentées un peu partout en France et en Europe (dans les associations, les entreprises, les collectivités et les mouvements citoyens informels), il accompagne les équipes municipales en place mais aussi les listes en campagne sur leurs pratiques collaboratives et leurs politiques de participation citoyenne.